

À la une

L'avocat en garde à vue, 10 ans après

Retour sur le combat mené par la profession pour imposer la présence de l'avocat pendant toute la garde à vue, et sur les progrès qu'il reste encore à faire sur ce terrain.



© Atstock Productions

Technique

Les incidents au cours de l'audience civile : méthodologie de crise

par LOYSEAU DE GRANDMAISON

Jurisprudence

Le point de départ du délai de la prescription au sens de l'article 2225 du Code civil

note par Marc MIGNOT
sous Cass. 1^{re} civ., 10 mars 2021

L'indemnisation des victimes du Mediator par le juge pénal

note par Anne GUÉGAN
sous T. corr. Paris, 29 mars 2021

Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire

par Olivier FUCHS

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

Professeure agrégée à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense

AVEC LA PARTICIPATION DE

Chantal ARENS, Corinne BLÉRY, Thibault GOUJON-BETHAN, Thomas Habu GROUD, Florence GUERRE, Harold HERMAN, Nicolas HOFFSCHIR, Mehdi KEBIR, Ludovic LAUVERGNAT, Lucie MAYER, François MOLINIÉ, Vincent ORIF, Julien THÉRON et Vincent ÉGÉA





WEBFORMATION

Ces « lieux communs » qui n'en sont pas

➤ **VENDREDI 11 JUIN 2021**
9H00-13H00

Webformation sous la direction scientifique de **Philippe VOULAND** et **François SAINT-PIERRE**,
avocats et co-directeurs de l'Institut de défense pénale

PROGRAMME

9h00-9h15 INTRODUCTION

Philippe VOULAND, *Avocat (Marseille-Paris), Co-directeur de l'IDP*

9h15-9h45 **L'INSTRUMENTALISATION DE LA JUSTICE**

Quand l'évoquer ? Dans quel but ? Pour quel résultat ?

Laure HEINICH, *Avocate (Paris)*

9h45-10h15 **LE DOUTE BÉNÉFICIE À L'ACCUSÉ**

Pourquoi ? Est-ce une valeur commune ?

Qu'est-ce qu'un doute ?

François SAINT-PIERRE, *Avocat (Lyon-Paris), Co-directeur de l'IDP*

10h15-10h45 **L'INDIVIDUALISATION DES PEINES**

. Les rapports psychologiques et psychiatriques

. Les tests

. Le sens de la peine, sa compréhension, son utilité

Roksana NASERZADEH, *Avocate (Lyon)*

10h45-11h00 QUESTIONS ET RÉPONSES

11h00-11h30 **LES LIBÉRATIONS « ACCOMPAGNÉES »
SONT PLUS UTILES QUE LES « SORTIES SÈCHES »**

. Facteurs humains

. Éléments statistiques

Céline CARRU, *Avocate (Marseille)*

11h30-12h00 **LA FRAGILITÉ DES TÉMOIGNAGES -
LA RECONSTRUCTION DES SOUVENIRS**

. Éléments scientifiques

. Éléments humains

. Exemples vécus

Catherine GLON, *Avocate (Rennes)*

12h00-12h30 **POLICE SCIENTIFIQUE : LES POINTS
FORTS À CONNAÎTRE**

. ADN mélangées - ADN transportée - ADN mitochondrial

. Les empreintes digitales

. Le délestage en matière téléphonique

Dominique BRAULT, *Président de la Chambre d'Instruction (Dijon)*

12h30-13h00 QUESTIONS ET RÉPONSES



Validez 4H de formation !

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, Directeur de la publication : Bruno Vergé
Directrice générale déléguée : Emmanuelle Filiberti
Présidente du Conseil scientifique :
Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc
Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville
Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction :
Tél. : 01 40 93 40 00
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :
Tél. : 01 40 93 40 40
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : benoit.favre@lextenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2021
* Prix TTC au n° : 15,32 €
+ frais de port
* Abonnement France (un an) :
Journal seul : 525,82 € TTC
Recueils + table seuls : 505,40 € TTC
Journal, recueil + table : 699,39 €
* Abonnement étranger (un an) :
Journal seul : 589 €
Journal, recueil + table : 795 €

Internet : gazette-du-palais.fr
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° 0523 T 83097
ISSN 0242-6331
Dépôt légal à parution
Imprimé par Dupliprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,
53101 Mayenne CEDEX
sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,
issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre
pour un exemplaire : 200 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par
courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas
de page et espaces compris). Nous vous remercions
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :
Gaz. Pal. 3 janv. 2021, n° 257k3, p. 27

Actualité

- L'avocat en garde à vue, 10 ans après 5

Technique

- Les incidents au cours de l'audience civile : méthodologie de crise
par LOYSEAU DE GRANDMAISON 9
- Le parquet et le cadre des enquêtes de police
par Thomas LEBRETON 12

Jurisprudence

- Le point de départ du délai de la prescription au sens
de l'article 2225 du Code civil
note par Marc MIGNOT sous Cass. 1^{re} civ., 10 mars 2021 16
- L'indemnisation des victimes du Mediator par le juge pénal
note par Anne GUÉGAN sous T. corr. Paris, 29 mars 2021 19
- De la notification du droit de se taire lors des audiences relatives
à la détention provisoire
note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 24 févr. 2021
et Cons. const., 9 avr. 2021 24
- Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil
d'État : le contentieux du monde judiciaire 28
par Olivier FUCHS
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation 33
par Catherine BERLAUD
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État 39
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC

Aux marches du Palais

Portrait

- Nicolas Bedel de Buzareingues, bâtonnier du barreau
de Montpellier 42

Gazette Spécialisée

PROCÉDURE CIVILE

Sous la responsabilité scientifique de
Soraya AMRANI-MEKKI

43